

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2018-2019	Règlement adoption : 07/11/2018 entrée en vigueur : 08/11/2018 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	--------------	--	--

1. GENERALITES

1.1. Définition

Le **Championnat de Bretagne Vétérans** est une compétition attribuant les titres régionaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DMx).

Le **Championnat de Bretagne Vétérans** est ouvert aux joueurs âgés de plus de 35 ans licenciés dans un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton.

Pour la saison 2018-2019, date prévue pour le Championnat de Bretagne Vétérans :

Samedi 27 et Dimanche 28 avril 2019

1.2. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

2. PARTICIPATION

2.1. Critères d'admission

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat de Bretagne Vétérans, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club breton affilié à la Fédération Française de Badminton,
- Joueurs vétérans autorisés à jouer en compétition pour la saison en cours.

2.2. Tableaux

Le Championnat de Bretagne Vétérans verra s'opposer les joueurs dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DMx).

Dans chacun de ces tableaux, pour un meilleur déroulement du championnat, les vétérans seront regroupés **par catégorie d'âge** : V1 (+35), V2 (+40), V3 (+45), V4 (+50), V5 (+55), V6 (+60), V7 (+65), V8(+70).

3. INSCRIPTION (en simple comme en double)

Les inscriptions seront libres, mais seuls les **12** meilleurs inscrits en simple et les **12** meilleures paires en doubles (DH, DD et Dmx) seront retenus pour participer à la compétition.

Dans certaines catégories (V1, V2, V3 ...), deux niveaux pourront être constitués en fonction du classement des joueurs (N/R et D), à condition que le nombre d'inscrits dans chaque tableau soit suffisant.

Dans chaque catégorie d'âge et, le cas échéant, pour chaque niveau (N/R et D), une liste de 12 joueurs titulaires et de 12 remplaçants sera éditée par la Ligue de Bretagne un mois avant la date de la compétition (vendredi 29 mars 2019).

Aucun joueur vétéran de cette liste (titulaires/remplaçants) ne pourra s'inscrire à un autre tournoi à la date du Championnat de Bretagne Vétérans (samedi 27 et dimanche 28 avril 2019).

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2018-2019	Règlement adoption : 07/11/2018 entrée en vigueur : 08/11/2018 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	--------------	--	--

Les inscriptions doivent être parvenues à la Ligue à J-15 (vendredi 12 avril 2019) avant la compétition.

Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux :

- En simple : de préférence dans sa catégorie d'âge (V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8) mais il pourra également choisir de s'inscrire dans une catégorie d'âge inférieure (*Ex : un V3 pourra s'inscrire en V2, ou même en V1*).
- En double et mixte : un vétérans pourra s'inscrire dans la catégorie d'âge inférieure **si son partenaire appartient à celle-ci** (*Ex. : un V5 pourra s'inscrire avec un V4 dans la catégorie V4 ... avec un V3 dans la catégorie V3 ... avec un V2 dans la catégorie V2 ... ou même encore avec un V1 dans la catégorie V1. Par contre, une paire V5/V5 ne pourra pas s'inscrire dans la catégorie V4*).

La liste des joueurs définitivement retenus sera établie à J-12 (lundi 15 avril 2019) par la Ligue.

Après validation par le Juge-Arbitre désigné par La Ligue, les joueurs sélectionnés feront l'objet d'une convocation envoyée par la Ligue de Bretagne de Badminton au responsable des inscriptions de leur club d'appartenance, à J-5 (lundi 22 avril 2019) avant la date du championnat.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux sera réalisée en partenariat par la Ligue, le Juge-Arbitre de la compétition et le Responsable de la Commission Vétérans.

Dans la mesure du possible, les tableaux seront répartis en poule de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule.

La taille limite, la répartition des joueurs dans les tableaux, les priorités entre tel ou tel tableau, les regroupements ou regroupements de tableaux seront vus en fonction des inscriptions et en phase avec le RGC. Certaines catégories d'âge pourront donc être regroupées.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par le Juge-Arbitre à J-9 (jeudi 18 avril 2019) avant la compétition.

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie d'âge, en fonction du classement le jeudi précédent le tirage au sort (jeudi 11 avril 2019).

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

5. ECHEANCIER

L'échéancier sera confectionné par La Ligue de Bretagne de Badminton, avec accord du Juge-Arbitre et de la commission compétitions, à J-9 (jeudi 18 avril 2019).

En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé :

Le samedi :

- Les matchs commenceront par les simples (jusqu'aux quarts de finale) suivi des doubles mixtes (tableau intégral)
- L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.

Le dimanche :

- Les matchs commenceront par les doubles suivis des fins de tableaux de simples.
- L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2018-2019	Règlement adoption : 07/11/2018 entrée en vigueur : 08/11/2018 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	---------------------	--	--

6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par la Ligue sous contrôle des commissions concernées.

Les convocations seront mises en ligne sur le site de la Ligue de Bretagne dans la semaine précédant la compétition.

Le fichier du tournoi (après contrôle du Juge-Arbitre) sera expédié au club organisateur dans le courant de la semaine précédant la compétition pour la mise en place du championnat et diffusion d'information à la presse locale et sportive.

Le club organisateur devra entreprendre toutes les démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale, affichage, contacts avec les élus et les médias ...).

7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes sont à la charge de ceux-ci jusqu'aux demi-finales incluses.

Pour les finales, 3 volants plumes seront fournis par la Ligue de Bretagne. Ceux-ci seront livrés au club organisateur par le partenaire de la Ligue.

En cas de défaillance du partenaire de la Ligue, les volants plumes seront achetés par le club organisateur au partenaire de son choix. Ils lui seront alors remboursés (sur présentation d'une facture) par la Ligue.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques tubes qu'il pourra vendre (au prix du marché) aux compétiteurs demandeurs.

8. TROPHEES-MEDAILLES

Les médailles seront fournies par la Ligue pour les demi-finalistes, les finalistes et les vainqueurs des différents tableaux.

9. PARTENARIAT

Un stand de cordage et de vente de matériel serait apprécié : l'organisateur a le libre choix pour son partenaire sur cette compétition.

10. FINANCEMENT

Le montant des inscriptions est fixé chaque année par la Commission Vétérans, soit 8 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux et 21 € pour trois tableaux.

Le club organisateur conservera la totalité du montant des inscriptions avec l'obligation d'utiliser au moins 40% de cette somme pour des divers lots : lot d'accueil, finalistes et vainqueurs.

Il s'attribuera également la totalité de la buvette sur 2 jours et les divers autres bénéfiques (divers sponsors, soirée, tombola ...) ou toutes autres actions réalisées parallèlement au Championnat de Bretagne Vétérans.

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2018-2019	Règlement adoption : 07/11/2018 entrée en vigueur : 08/11/2018 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	--------------	--	--

11. ARBITRAGE

La Commission Régionale d'Arbitrage désignera :

- Deux Juges-Arbitres pour le week-end.

La Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue indemniserà :

- Un Juge-Arbitre pour le week-end (un aller-retour et indemnité),
- Les frais de restauration des conseillers/examineurs dans le cas du passage d'un examen de Juge-Arbitre.

Financièrement à la charge du club organisateur :

- Le(s) Juge(s)-Arbitre(s) adjoint(s),
- Les arbitres locaux supplémentaires si besoin est,
- Les frais d'hébergement des Juges-Arbitres,
- Les frais de restauration des juges-arbitres.

12. ACCUEIL DE LA COMPETITION

Dès l'approbation du calendrier des compétitions régionales, les clubs bretons souhaitant organiser ce Championnat de Bretagne Vétérans doivent envoyer un dossier de candidature motivé au secrétariat de la Ligue, avant le **vendredi 7 décembre 2018**.

Le club organisateur devra disposer au moins de 10 à 12 terrains, dans une ou deux salles, sur 2 jours. Il est possible d'organiser ce championnat avec le regroupement de 2 clubs, à condition que la distance entre les deux salles de la compétition soit inférieure à 10 km.

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne de Badminton désignera le club organisateur sur proposition des commissions concernées (Vétérans et Compétitions).

13. MODALITES DE L'ORGANISATION

- Envoyer un document d'invitation avec plan d'accès vers les salles au plus tard 5 semaines avant la date de la compétition à la Ligue de Bretagne.
- Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.
- Prévoir un stand de restauration pour les 2 jours de compétition en fonction du nombre de personnes attendues (le nombre de compétiteurs sera communiqué par la Ligue à la suite de la phase d'inscription).
- Prévoir un pot d'accueil pour tous les participants.
- Un repas suivi d'une soirée festive le samedi soir serait un plus fort apprécié par les joueurs vétérans.
- Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs et des juges-arbitres.
- Assurer parfaitement la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et logiciel, sono, affichage, assistance médicale, etc ...)
- Entreprendre des démarches pour médiatiser le championnat (invitation des partenaires de la Ligue et du club organisateur, aux élus locaux, régionaux, de la Ligue, et de la presse sportive régionale.
- Renvoyer le dimanche soir à la fin du championnat, le fichier des résultats au Secrétariat de la Ligue. Informer la presse sportive régionale et locale des résultats finaux.

 <p>LBBAD</p>	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2018-2019	Règlement adoption : 07/11/2018 entrée en vigueur : 08/11/2018 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	---------------------	--	--

AIDE- MEMOIRE

- Parution du calendrier des compétitions régionales : juin 2018
- Candidature des clubs : dès la parution du règlement (dernier trimestre 2018)
- Choix de l'organisateur par la Ligue : Comité Directeur de la Ligue de Bretagne
- Demande d'autorisation avec règlement intérieur (3 mois avant la date du championnat)
- Invitation et plan d'accès envoyés au secrétariat de la Ligue 5 semaines avant le championnat
- Date limite d'inscription : J-15 (vendredi 12 avril 2019)
- Diffusion des joueurs vétérans retenus : J-12 (lundi 15 avril 2019)
- Tirage au sort : J-9 (jeudi 18 avril 2019)
- Diffusion des convocations et informations du club organisateur : J-5 (lundi 22 avril 2019)
- Envoi des résultats à la Ligue : le soir de la fin de compétition
- Affichage des résultats sur le site Internet de la Ligue (vainqueurs/finalistes) : J+1 (lundi 29 avril 2019)
- Tarif des inscriptions : 8 € /15 €/21 €